

Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2019

L'an 2019, le 17 décembre 2019 à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de conseil municipal, sous la présidence de Jérôme DEPONDT, Maire.

Présents : Jérôme DEPONDT, Maire, Hélène MAISONS, Adjoint au Maire, Julie HANNETON, Philippe RAYNAUD, Albert GIL, Ludivine GILBART, Bernadette GUIMBAULT Conseillers Municipaux

Absent excusé : Messieurs Franck LEVASSORT et Grégory BELLANCOURT

A été nommé secrétaire : Madame Bernadette GUIMBAULT

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 09
- Présents : 07
- Pris part au vote : 07

Date de la convocation : 10/12/2019

Date d'affichage : 10/12/2019

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 12/11/2019 ;
- 2 Indemnité de conseil au comptable Mr CHEVALLIER ;
- 3 Recours SODEM ;
- 4 SMICA Service de l'eau : contrat d'entretien ;
- 5 Délibération pour le fonds de péréquation ;
- 6 Mise en sécurité carrefour rue de la gare/rue de la libération ;
- 7 Commission déchets aggro ;
- 8 Questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 12/11/2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2- Indemnité de conseil au comptable Mr CHEVALLIER

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le receveur municipal a transmis son décompte d'indemnité de conseil pour les services de prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable à régler pour le 31/12 au plus tard. Celle-ci s'élève à 305.84 € net.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner mandat au Maire pour le virement de cette indemnité.

3- *Recours SODEM*

Monsieur le Maire présente les modifications suite à la rencontre des deux parties. Le conseil municipal approuve ces modifications, il mandate Monsieur le Maire pour faire les demandes de subventions auprès des différents services pour le montant des dépenses de révision de PLU qui s'élèvera à 5000 € (facturé par l'agglo) ainsi que les frais de Maître PONCIN pour la négociation de révision du PLU, cette subvention pourrait s'élever jusqu' à 50 % du montant HT des factures.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subventions et à signer toutes les pièces afférentes.

4- *SMICA Service de l'eau : contrat entretien*

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à a fusion avec le SMICA il faut déterminer un prestataire pour la gestion des astreintes en cas de fuite d'eau sur les réseaux. Le conseil municipal souhaite conserver son prestataire actuel qui connaît tous les réseaux de la commune pour les 3 années à venir.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la Société MAHARAUX pour un montant de 900 € HT par an pour l'astreinte et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

5- *Délibération pour le fonds de péréquation*

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que cette délibération sera prise en janvier à la prochaine réunion du conseil car le règlement du fonds de péréquation pour 2020 n'est pas encore paru.

6- *Mise en sécurité carrefour rue de la gare/rue de la libération*

Monsieur le Maire présente un plan proposé par le Conseil Départemental pour l'installation de feux récompense qui seraient installés rue de la libération dans les deux sens et un à la sortie de la SODEM. Le devis présenté s'élève à 26 268.75 € HT.

Après discussion le conseil municipal ne retient pas cette proposition car celle-ci ne répond pas aux attentes demandés de la commune, c'est-à-dire à protéger également le passage des piétons se rendant à la gare.

Monsieur le Maire est chargé de faire une nouvelle demande pour que le projet soit au plus près des attentes de nos usagers.

7- Commission déchets agglo

Monsieur le Maire présente à l'écran le compte rendu de la dernière de la commission déchet de l'agglo. Le cycle de ramassage des déchets va être modifié à partir du 01/01/2020 pour les poubelles jaunes celle-ci seront relevées une fois tous les 15 jours au lieu de toute les semaines. Pour les verres et les ordures ménagères cela reste identique. Un planning va être distribué aux usagers début d'année.

8- Questions diverses

- Monsieur le Maire donne lecture des chiffres des taxes perçues sur 2019.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une permanence sera tenu de 16h30 à 15h30 le vendredi 7 février pour les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réfection de l'enrobé rue de la gare sera inscrite sur les dépenses 2020 au budget du Département. Les travaux devraient avoir lieu au printemps 2020.
- Les membres du conseil donnent compte rendu des réunions diverses auxquelles ils ont participé.

La prochaine séance de conseil aura lieu **le vendredi 24/01/2020 à 20 h.**

Séance close à 22h15.

Le Maire,
Jérôme DEPONDT.



Le secrétaire,
Bernadette GUIMBAULT.